



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



23026747

Déposé au greffe du Tribunal de l'entreprise
de Liège division Marche-en-Famenne
le **15.02.2023**

Le Greffier
Greffé

N° d'entreprise : **0457 883 847**

Nom

(en entier) : **CULTITRAC**

(en abrégé) :

Forme légale : **société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue de la Commanderie, 23 A à 6900 MARCHÉ-EN-FAMENNE**

Objet de l'acte : NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR - MANDAT GRATUIT D'UN ADMINISTRATEUR

(Extrait du procès-verbal relatif aux décisions prises par l'actionnaire unique le 22/12/2022)

L'an deux mille vingt - deux, le 22 décembre, le soussigné Monsieur Alain MERENNE, demeurant rue de la Commanderie, 23/A à 6900 HARGIMONT, agissant en sa qualité d'actionnaire unique de la SRL CULTITRAC, établie à 6900 HARGIMONT, rue de la Commanderie, 23/A a rédigé comme suit, au siège social de la société, le procès-verbal relativement aux points suivants :

- Nomination d'un administrateur ;
- Mandat gratuit.

En sa qualité, le soussigné prend les décisions suivantes :

1.L'assemblée décide de nommer Madame Corinne VERLAINE (NN 70.01.12-114.96) domiciliée rue de la Commanderie, 23/A à 6900 HARGIMONT en tant qu'administrateur à dater du 1er janvier 2023.

Ici intervient Madame Corinne VERLAINE qui accepte son mandat.

2.L'assemblée décide que le mandat d'administrateur de Monsieur Alain MERENNE s'exercera à titre gratuit à dater du 1er janvier 2023.

Alain MERENNE
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/02/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).